



« Nous sommes en train de tendre probablement vers une possible condamnation à vie du président Maurice Kamto, de nos alliés et de nos camarades qui sont détenus dans les prisons », craint Roger Justin Noah, secrétaire général adjoint du MRC.

Maurice Kamto, leader du MRC et ses alliés politiques, à savoir, Christian Penda Ekoka, Albert Dzungang, Paul Éric Kingue, Gaston Serval Abe dit Valsero, Alain Fogue Tedom, Michèle Ndoki, Célestin Djamen, seront au tribunal Militaire de Yaoundé le 6 septembre 2019 pour l'ouverture de leur procès. Ils sont jugés entre autres pour « insurrection et hostilité contre la patrie » et risquent la peine de mort.

Leurs avocats contestent la compétence du tribunal militaire au motif que cette juridiction ne peut pas juger des civils.

Au sein du MRC, l'on redoute qu'une condamnation à vie soit prononcée contre Maurice Kamto, comme tel a été le cas pour le sécessionniste Ayuk Tabe et 9 membres de son gouvernement fictif. Les 10 leaders séparatistes ont été condamnés par le tribunal militaire à une peine de prison à perpétuité et à une amende de 250 milliards de FCFA.